



NORME DE CLASSIFICATION

MANOEUVRE ET HOMMES DE MÉTIER

**(Système de notation des postes
de formateurs de détenus)**

CATÉGORIE DE L'EXPLOITATION

Norme de classification
Manoeuvres et hommes de métier
(Système de notation des postes de formateurs de détenus)

REGISTRE DES MODIFICATIONS

Modification No.	Date	Insérée par	Remarques
---------------------	------	----------------	-----------

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
INTRODUCTION	1
SYSTEME DE NOTATION DES POSTES DE FORMATEURS DE DETENUS	5
INDEX - DESCRIPTION DES POSTES-REPERES	
Par ordre alphabétique	12
Par ordre ascendant des valeurs numériques	13

INTRODUCTION

La présente norme décrit les systèmes de notation à utiliser dans l'évaluation des postes classés dans le groupe des manoeuvres et hommes de métier. Outre l'introduction, elle comprend la définition de la catégorie de l'exploitation, des groupes et des sous-groupes. d'occupations, un système de cote numérique de base qui s'applique à tous les postes du groupe, un système d'appréciation applicable à tous les postes de surveillants, un système de notation des postes de formateurs des détenus applicable aux postes du Service canadien des pénitenciers, ainsi que des profils d'éléments et la description des postes-repères.

Tous les postes de ce groupe sont évalués au moyen du système de cote numérique de base. Pour les postes du Service canadien des pénitenciers dont les titulaires ont pour fonctions permanentes de former et de motiver les détenus et d'établir de bonnes relations avec eux. on utilise en outre le système de notation des postes de formateurs de détenus. Les postes de surveillants sont considérés comme faisant partie du sous-groupe en ce qui, touche les fonctions autres que les fonctions de surveillance; leur évaluation se fait, au moyen du système décote numérique de base, du système de notation' des surveillants et, s'il y a lieu, du système' de notation des postes de formateurs des détenus.

Le système de coté numérique est une méthode analytique et quantitative qui. permet de déterminer la valeur relative des occupations. Il se prête particulièrement bien) aux groupes d'occupations hétérogènes comportant divers: ensembles de tâches. Les systèmes de cote numérique ont essentiellement pour objet de définir les caractéristiques ou facteurs communs aux occupations qui font l'objet de l'évaluation. Ils permettent de définir les degrés de chaque facteur ou élément et d'attribuer des valeurs numériques à chacun de ces degrés. On détermine la valeur numérique totale de chaque occupation en additionnant les valeurs numériques que les apprécieateurs attribuent à chaque élément.

Toute méthode d'évaluation du travail demande du jugement, une réunion et une analyse méthodiques des renseignements utiles, afin qu'on puisse effectuer une notation exacte. Le système, de cote numérique facilite la discussion et la solution rationnelles des différends lorsque vient le moment de fixer les valeurs relatives des occupations.

Sous-groupes

Ce groupe d'occupations se divise en 18 sous-groupes, qui sont définis dans la présente norme.

Facteurs

L'ensemble des facteurs se décrit pas nécessairement tous les aspects d'un poste. Ils correspondent uniquement aux caractéristiques qui peuvent être définies et distinguées et qui aident à déterminer les valeurs relatives. des occupations.

Le système de notation de base comporte quatre facteurs, alors que les systèmes de notation des surveillants et des postes de formateurs de détenus n'en ont qu'un (seul). Chaque facteur se définit en fonction de deux ou plusieurs éléments connexes.

Valeurs numériques

Dans le système de notation de base, la valeur numérique maximum attribuée à chaque facteur en indique l'importance relative. Des valeurs numériques sont également attribuées à chaque degré des éléments de ce système de base.

Dans ce système, les valeurs numériques des degrés des éléments de chaque facteur augmentent arithmétiquement. La valeur numérique minimum attribuée à chaque élément est toujours égale à un cinquième de la valeur maximum, sauf en ce qui touche l'élément "risques" du facteur "conditions de travail" et à l'élément "formation professionnelle spéciale" du facteur "qualifications professionnelles et connaissances" où la valeur minimum est égale à un dixième et à un douzième respectivement de la valeur maximum.

Coordonnées de degré

Les coordonnées de degré attribuées en vertu du système de notation des surveillants indiquent la nature des fonctions de surveillance et le nombre d'employés à surveiller. Les coordonnées associées au système de notation des postes de formateurs de détenus correspondent à la nature des fonctions relatives à la formation et au nombre de détenus à former.

Système de notation

Dans le système de notation de base, on utilise les facteurs, éléments, valeurs numériques et coefficients de pondération suivants:

<u>Facteur</u>	<u>Élément</u>	Pourcentage du total de points	Valeurs numériques	
			<u>Minimums</u>	<u>Maximums</u>
Qualifications professionnelles et connaissances		60		
	Connaissance de base		24	120
	Jugement et compréhension		36	180
	Formation professionnelle spéciale		25	300
Effort		15		
	Effort intellectuel		15	75
	Effort physique		15	75
Responsabilité		15		
	Ressources		20	100
	Sécurité		10	50
conditions de travail		10		
	Milieu		12	60
	Risques		4	40
		100		

Le système de notation des surveillants comporte le facteur et les éléments suivants:

<u>Facteur</u>	<u>Élément</u>
Surveillance	Nature des fonctions de surveillance Nombre d'employés à surveiller

Le système de notation des postes de formateurs des détenus porte sur le facteur et les éléments suivants:

<u>Facteur</u>	<u>Élément</u>
Formation des détenus	Nature des fonctions de formation Nombre de détenus à former

Postes-repères

Les descriptions de postes-repères servent à donner des exemples de degrés d'éléments. Chaque description comprend un court résumé, une liste des principales fonctions du poste, le temps (en pourcentage) consacré à chacune d'entre elles, ainsi qu'une section "Particularités" où sont décrits les éléments que comporte le poste. Les postes-repères ont été évalués, et les Particularités précisent le degré et, s'il y a lieu, la valeur numérique attribuée à chacun des éléments.

Les échelles de notation correspondent aux descriptions des postes-repères qui servent d'exemples à chaque degré. Ces descriptions font partie intégrante des systèmes d'appréciation et servent de guide à l'application des échelles de notation pour en assurer la cohérence.

Utilisation de la présente norme

La mise en application de la présente norme comporte neuf étapes.

1. On vérifie si le poste fait bien partie de la catégorie et du groupe en question en se reportant aux définitions et aux descriptions des postes inclus et exclus.
2. On vérifie si le poste appartient au sous-groupe en question en se reportant aux définitions du sous-groupe et aux descriptions des postes-repères.
3. On étudie la description du poste afin d'en saisir la nature générale et de comprendre les liens qui le rattachent aux postes comportant les mêmes attributions, de même qu'aux postes qui le suivent ou le précèdent dans la hiérarchie de l'organisme.
4. On détermine le degré provisoire de chaque élément du poste. qui est évalué en se reportant à la définition des degrés figurant dans l'échelle de notation. On n'a pas défini les degrés des éléments "formation professionnelle spéciale" et "ressources"; dans ces deux cas, on détermine un degré provisoire en comparant l'ordre d'importance du poste à évaluer avec les postes-repères. Les appréciateurs peuvent utiliser le "Profil des éléments du poste" pour vérifier l'exactitude du degré provisoirement choisi.

5. On compare la description de l'élément de chacun des postes-repères servant d'exemples pour le degré provisoire avec la description de l'élément du poste à évaluer. On fait également ses comparaisons avec les descriptions des éléments des postes-repères en fonction des degrés qui suivent ou précèdent le degré provisoirement établi.
6. On additionne les valeurs numériques attribuées à chaque élément pour déterminer la valeur numérique totale provisoirement attribuée dans le cadre du système de notation de base.
7. On détermine la prime de surveillance en se fondant sur les coordonnées de degré attribuées au poste conformément aux échelles de notation afférentes au système de notation des surveillants.
8. On détermine la prime de formation des détenus en se fondant sur les coordonnées de degré attribuées au poste conformément aux échelles de notation associées au système de notation des postes de formateurs des détenus. En ce qui touche à l'élément "nature des fonctions en matière de formation", les appréciateurs peuvent utiliser le "Profil des éléments du poste" pour vérifier l'exactitude du degré provisoirement choisi.
9. Afin d'établir la validité de l'appréciation totale, on compare le poste à évaluer aux postes faisant partie du même sous-groupe ou d'autres sous-groupes auxquels on a attribué une valeur numérique totale et des coordonnées de degré identiques.

Détermination des niveaux

L'évaluation du travail a pour objet ultime de déterminer la valeur relative des postes au sein de chaque groupe ou sous-groupe d'occupations. Les postes sans fonctions de surveillance qui s'inscrivent dans une échelle de notation donnée, en fonction des valeurs numériques attribuées dans le cadre du système de base, sont considérés comme étant d'une difficulté égale à celle des postes de surveillance et sont placés au même niveau. Le système de notation de base et le système de notation des surveillants servent à l'évaluation des postes de surveillants. Le niveau de base de chaque poste de surveillant est établi en fonction de la cote numérique qui lui est attribuée dans le cadre du système de notation de base. A chaque poste correspond une prime de surveillance dont le montant est fixé en fonction de la cote qui est attribuée au poste dans le cadre du système de notation des surveillants.

Les postes, au sein du Service canadien des pénitenciers, dont les titulaires ont la responsabilité de former et de motiver les détenus et d'établir de bonnes relations avec eux, sont eux aussi évalués au moyen du système de notation des postes de formateurs des détenus. Une prime de formation est prévue pour chaque poste du Service canadien des pénitenciers qui fait partie du groupe des manoeuvres et hommes de métier, prime dont le montant est fixé en fonction de la cote numérique attribuée au poste en question en vertu du système de notation des postes de formateurs des détenus.

Si tel ou tel poste du Service canadien des pénitenciers donne droit aux deux primes, on calcule le montant de chacune de ces deux primes en fonction du taux du niveau de base, puis on l'ajoute directement à ce taux de base, sans l'y intégrer.

SYSTEMS DE NOTATION DES POSTES DE FORMATEURS DE DETENUS

GROUPE DES MANOEUVRES ET DES HOMMES DE MÉTIER

SYSTÈME DE NOTATION DES POSTES DE FORMATEURS DE DÉTENUS

Ce système sert à mesurer les responsabilités que doivent assumer en permanence les titulaires des postes qui sont chargés de la formation des détenus, en fonction de la nature de ces responsabilités et +moi nombre de détenus à former.

Définition

"Nature des fonctions de formation": initiatives prises individuellement ou collectivement et graduellement, en vue d'établir des relations avec les détenus, de les encourager à s'améliorer, de susciter chez eux la fierté du travail accompli, de les former à tel ou tel métier et de les aider à mieux se connaître.

"Nombre de détenus à former": nombre approximatif de détenus que le titulaire est chargé de former, soit directement, soit par l'intermédiaire de moniteurs subalternes.

Notes à l'intention des appréciateurs

Ce système de notation s'applique à tous les postes du Service canadien des pénitenciers, dont les titulaires sont chargés, à titre permanent, de former les détenus, de les motiver et d'établir de bonnes relations avec eux.

On n'évaluera pas ces fonctions si elles ne sont remplies que par intermittence, par exemple, en l'absence du titulaire qui prend un congé annuel ou de maladie.

Lorsque deux ou plusieurs moniteurs ont des postes qui comportent le même travail, les mêmes fonctions de formation et le partage des mêmes installations et qu'un. des postes est désigné par l'administration pour que son titulaire coordonne les activités, cette fonction de surveillance s'évalue à l'aide du système de notation des surveillants en se fondant sur la coordonnée A1 (voir les descriptions de postes-repères).

Dans toute évaluation de poste, il faut tenir compte de toutes les caractéristiques définies pour chaque degré de l'élément "nature des fonctions de formation". En règle générale, il faut que le poste comporte la plupart des caractéristiques d'un degré donné pour qu'on puisse lui attribuer ce degré.

Ce sont les coordonnées de degré attribuées à un poste dans le cadre de ce système qui déterminent la prime applicable au taux de base associé au poste en question.

Les cinq degrés de l'élément "nature des fonctions de formation", soit les degrés A, B, C, D et E, sont définis à la page 9. Les appréciateurs peuvent se reporter au "profil des éléments" figurant à la page 8 pour vérifier si les degrés provisoirement attribués à cet élément sont appropriés. Le degré A ne s'applique qu'aux postes dont les titulaires sont effectivement chargés de la formation des détenus.

Les trois degrés de l'élément "nombre de détenus à former", soit les degrés 1, 2 et 3, représentent trois groupes de taille différente. Le tableau d'attribution des degrés, qui figure à la page 10, indique le degré à attribuer aux postes du Service canadien des pénitenciers, selon le titre descriptif de ces postes et la dimension relative du groupe de détenus.

Si tel ou tel poste du Service canadien des pénitenciers donne droit à la prime de surveillance et à la prime de formation, on calcule le montant de chacune de ces

Manoeuvres et hommes de métier
Système de notation des postes de
formateurs de détenus

deux primes en fonction du taux de rémunération de base déterminé selon le système de cote numérique de base, puis on l'ajoute directement à ce taux de rémunération de base, sans l'y intégrer.

Pour venir en aide aux appréciateurs des postes du Service canadien des pénitenciers, voici un profil de l'élément "Nature des fonctions de formation" qui peut servir à vérifier l'exactitude du degré de l'élément provisoirement attribué à un poste.

NATURE DES FONCTIONS DE FORMATION DESCRIPTION DE L'ÉLÉMENT

Titres descriptifs	Degré prévu
Chauffeur (postes prescrits seulement)	
Moniteur de travaux généraux et de soutien	A
Surveillant adjoint des travaux	
Moniteur de reliure	
Moniteur de broserie	
Garçon de ferme	
Jardinier	B
Moniteur d'entretien	
Régisseur senior de troupeau	
Conducteur d'outillage des services	
Surveillant adjoint d'atelier	
Gérant de ferme	
Moniteur d'atelier	C
Surveillant des travaux	
Surveillant des ateliers	
Moniteur de formation professionnelle	D
Surveillant de la formation et de la production	
Surveillant technique	E

Nature des fonctions de formation	Degré	Description du poste-repère	Page
Expliquer le règlement de l'établissement; faire la démonstration de travaux simples; établir de bonnes relations avec les détenus; faire rapport sur les infractions à la discipline	A		
Aider les détenus à résoudre leurs problèmes de travail en leur donnant des indications détaillées; établir de bonnes relations avec eux pour les inciter à s'améliorer; évaluer les progrès accomplis par les détenus et cerner leurs problèmes de comportement; faire rapport sur les infractions à la discipline.	B	Électricien préposé à l'entretien	14
Évaluer les besoins de formation des détenus en se fondant sur leurs aptitudes au travail; établir de bonnes relations avec les détenus pour susciter chez eux la fierté du travail accompli et une meilleure connaissance d'eux mêmes; évaluer les progrès accomplis par les détenus et faire rapport sur les faiblesses attribuables à des problèmes de comportement; proposer des mesures de classement ou de discipline.	C	Moniteur d'ébénisterie Surveillant des travaux	20
Évaluer les progrès accomplis par les détenus en fonction de leurs besoins de formation, de leurs aptitudes apparentes et des signes de progrès afin qu'ils puissent vraiment se perfectionner; recommander des mesures de classement en se fondant sur l'appréciation d'ensemble de la formation; établir des relations véritables avec les détenus pour susciter en eux la fierté du travail accompli, pour leur donner confiance en eux et les amener à mieux se connaître; recommander des mesures d'ordre disciplinaire.	D	Moniteur de tuyauterie	17
Orienter les progrès des détenus au moyen d'un programme de formation dispensé par l'établissement, évaluer dans quelle mesure le système est capable de répondre à des besoins déterminés du groupe; évaluer la capacité d'apprendre du groupe, modifier le contenu des cours et des leçons de technique afin de mettre le programme très au point; établir de bonnes relations avec les détenus. pour les encourager à se prévaloir le plus possible des possibilités de formation offertes par l'établissement; chercher des emplois dans l'industrie pour les détenus.	E		

NOMBRE DE DÉTENUS EN FORMATION

TITRES DESCRIPTIFS ET ATTRIBUTION DU DEGRÉ

Titre descriptif	Degré
Moniteur de l'atelier de reliure Moniteur de broserie Chauffeur (postes prescrits seulement) Garçon de ferme Jardinier Moniteur de travaux d'entretien généraux et de soutien Moniteur de travaux professionnels généraux et de soutien Moniteur de travaux d'atelier généraux Moniteur contremaître des travaux Moniteur d'entretien. Moniteur de formation assimilé Conducteur d'outillage des services Moniteur de formation professionnelle	1
Moniteur de l'atelier de toilerie Moniteur de travaux d'atelier généraux et de soutien Moniteur d'atelier Régisseur de troupeau senior	2
Surveillant adjoint de la mise en conserve Surveillant adjoint des ateliers Surveillant adjoint des travaux Surveillant de la mise en conserve Gérant de ferme Surveillant des ateliers Surveillant de la formation et de la production Surveillant technique Surveillant des travaux	3

Manoeuvres et hommes de métier
 Système de notation des postes de
 formateurs des détenus

ÉCHELLE D'APPRÉCIATION DU PERSONNEL CHARGÉ DE LA FORMATION DES DÉTENUS

Degré de l'élément "nombre de prisonniers en formation"	Degré de l'élément de formation "Nature des fonctions"				
	A	B	C	D	E
1	4%	7%	10%	13%	16%
	6%	9%	12%	15%	18%
3		11%	14%	17%	20%

INDEX-DESCRIPTION DES POSTES-REPÈRES

Par ordre de sous-groupe

<u>TITRE DESCRIPTIF</u>	<u>No DU POSTE-REPÈRE</u>	<u>PAGE</u>
Électricien préposé à l'entretien, Service canadien des pénitenciers	1	14
Moniteur de tuyauterie, Service canadien des pénitenciers	2	17
Moniteur d'ébénisterie, Service canadien des pénitenciers	3	20
Surveillant des travaux, Service canadien des pénitenciers	4	24

Manoeuvres et hommes de métier
Système de notation des postes de
formateurs des détenus

INDEX-DESCRIPTION DES POSTES-REPÈRES

Par ordre ascendant des valeurs numériques

<u>TITRE DESCRIPTIF</u>	<u>N° DU POSTE-REPÈRE</u>	<u>TOTAL DES POINTS</u>	<u>PAGE</u>
Moniteur de tuyauterie, Service canadien des pénitenciers	2	610	17
Moniteur d'ébénisterie, Service canadien des pénitenciers	3	610	20
Électricien préposé à l'entretien, Service canadien des pénitenciers	1	626	14
Surveillant des travaux, Service canadien des pénitenciers	4	704	24

DESCRIPTION DU POSTE-REPERE

Numéro du poste-repère: 1	Niveau: 10
Titre descriptif: ÉLECTRICIEN PREPOSF, À L'ENTRETIEN, SERVICE CANADIEN DES PÉNITENCIERS	Sous-groupe: ÉLECTRICIENS, INSTALLATION ET ENTRETIEN
	Cote numérique de base: 626 Surveillance: S/0 Formation des détenus:

Résumé

Sous La surveillance générale de l'ingénieur en chef, entretenir, installer et réparer du matériel et des installations électriques; former un petit nombre de détenus aux travaux d'électricité; remplir d'autres fonctions.

Fonctions % du temps

- | | |
|--|----|
| - Entretien, installer et réparer du matériel et des installations électriques | 75 |
| <ul style="list-style-type: none"> • en assemblant, couplant et vérifiant des moteurs, des appareils, du matériel de contrôle et des fils à l'aide de manuels, de schémas et d'outils, • en identifiant les défauts et en évaluant l'étendue des réparations à effectuer à l'aide d'instruments de vérification, de manuels et de schémas des circuits, et • en remplaçant les fils défectueux, l'équipement de contrôle et les éléments du moteur. | |
| - Former un petit nombre de détenus au travail d'aide-électricien, | 15 |
| <ul style="list-style-type: none"> • en leur distribuant du travail et en leur donnant des instructions détaillées, • en établissant de bonnes relations avec eux pour les encourager à s'améliorer, • en évaluant les progrès accomplis par chacun, et • en faisant rapport sur les infractions à la discipline. | |
| - Faire d'autres travaux comme préparer les commandes d'achat, tenir des registres de travail quotidien et collaborer avec l'ingénieur mécanicien en chef pour prévoir et établir le travail qu'il y aura à faire dans l'année. | 10 |

Particularités Degré Points

Compétence et connaissance

Connaissances de base - Il faut être en mesure de déchiffrer des diagrammes pour modifier, réparer, installer, vérifier les circuits et les composants électriques. Ce travail	5	88
--	---	----

Manoeuvres et hommes de métier Sous-groupe:
 Electriciens - installations
 et entretien
 D.P.-R. No 1

	<u>Degré</u>	<u>Points</u>
exige également des connaissances élémentaires d'algèbre pour l'application des formules de physique (électricité).		
Compréhension et jugement - Ce travail exige une connaissance approfondie des principes de l'électricité et de leur application dans une multitude d'installations et de circuits électriques. Dans la plupart des cas, il existe des manuels sur le fonctionnement, l'entretien et la réparation, mais il faut néanmoins faire preuve de jugement pour repérer les défauts, mener à bien les réparations et interpréter les indications.	5	150
Formation professionnelle spécialisée -Ce poste requiert la formation et l'expérience voulues pour mettre le travail en chantier, monter et réparer le matériel et les installations électriques et accomplir un grand nombre de travaux délicats, qui exigent une grande précision, dans le domaine de l'électricité.	6	200
<u>Effort</u>		
Intellectuel - Ce travail nécessite de nombreuses périodes de concentration, pour la vérification et l'identification des défauts.	3	45
Physique - Le travail comporte l'utilisation d'outils et de matériel légers; il faut parfois travailler dans les vides sanitaires.	2	30
<u>Responsabilités</u>		
Matériel - L'électricien est responsable de la bonne utilisation et du soin des pièces, des outils, du matériel lourd de l'atelier d'électricité et des instruments de mesure délicats. Une mauvaise utilisation pourrait endommager jusqu'à un certain point l'équipement.	2	46
Sécurité - Il faut prendre des mesures pour éviter de blesser les autres lorsqu'on travaille sur des circuits ouverts.	2	23
<u>Conditions de travail</u>		
Milieu - Le travailleur est souvent exposé à la poussière, à la saleté, à la chaleur, et au mauvais temps.	2	28
Risques - Le travailleur risque parfois de faire des chutes ou de recevoir des décharges électriques.	B1	16

Manoeuvres et hommes de métier Sous-groupe:
Electriciens -. installations

et entretien
D. P.-R. no 1

Degré Points

Surveillance

S/0

Formation des détenus

Le titulaire est appelé à former un petit nombre de détenus au travail d'aide dans différents métiers: distribution et explication du travail, établissement de bons rapports avec les détenus pour les encourager à s'améliorer. Il faut également évaluer les progrès accomplis par les individus et faire rapports sur les infractions disciplinaires.

B1

DESCRIPTION DU POSTE-REPÈRE

Numéro du poste-repère: 2

Niveau: 10
Sous-groupe: TUYAUTERIE

Titre descriptif: MONITEUR EN TUYAUTERIE
SERVICE CANADIEN DES PÉNITENCIERS

Cote numérique de base: 610
Surveillance: S/0
Formation de détenus: D1

Résumé

Sous la surveillance générale du surveillant adjoint de la formation professionnelle, enseigner à un certain nombre de détenus dans des locaux réservés à la formation professionnelle en plomberie et de tuyauterie, comment installer, entretenir et réparer des installations de plomberie, de chauffage, d'adduction d'eau et d'égouts; participer au programme de réhabilitation des détenus; accomplir d'autres travaux.

Fonctions

% du temps

- | | |
|--|----|
| - Former, dans des locaux réservés à cet effet, un certain nombre de détenus, à installer et entretenir la plomberie, les tuyaux du chauffage et les appareils de distribution d'eau et de collecte des eaux d'égout, et notamment la tuyauterie, la robinetterie, les siphons, les dispositifs de réglage, les appareils sanitaires et les raccords. | 70 |
| <ul style="list-style-type: none">• en donnant du travail aux détenus en formation,• en leur apprenant à se servir d'outils manuels et électriques,• en installant le tuyautage de service et d'égout, les appareils sanitaires et autres pièces conformément aux plans et aux caractéristiques techniques,• en montrant les différents travaux que nécessite chaque installation,• en inspectant et en vérifiant les installations déjà terminées pour en assurer la conformité avec les codes du bâtiment national et provincial,• en expliquant en classe, de façon suffisamment détaillée, les principes de travail,• en se servant d'un grand nombre de techniques pédagogiques, et• en déterminant le rythme d'assimilation de chaque étudiant et en s'occupant plus particulièrement de ceux dont le progrès est lent. | |
| - Participer au programme de réhabilitation des détenus | 20 |
| <ul style="list-style-type: none">• en évaluant le progrès accompli par les détenus en fonction de leurs besoins de formation, de leurs aptitudes apparentes et des signes d'amélioration afin de leur assurer un perfectionnement optimal, | |

- en établissant de bonnes relations avec les détenus pour susciter en eux la fierté du travail accompli, la confiance en eux, et une meilleure connaissance d'eux-mêmes,
- en recommandant des mesures de classement étayées par l'évaluation globale de la formation, en rédigeant régulièrement un rapport sur chaque détenu, en relevant les points faibles attribuables à des difficultés de comportement ou autres.

- Remplir d'autres fonctions comme l'évaluation des besoins en matériaux, outils et matériel, la préparation des commandes, la surveillance des détenus, l'application de la discipline et la fouille de l'atelier pour éliminer les articles entrés en fraude ou les armes 10

Particularité

Degré

Point

Compétence et connaissances

Connaissances de base - Ce travail exige une connaissance des mathématiques permettant de faire les plans et les dessins de la tuyauterie. Il faut également être en mesure de lire les schémas de plomberie et de tuyauterie.

4

72

Compréhension et jugement - Ce travail nécessite une compréhension parfaite des principes à suivre pour la réparation et l'installation de systèmes d'adduction d'eau, de collecte des eaux d'égouts de systèmes de chauffage à la vapeur haute pression, de même qu'une connaissance approfondie des méthodes et des outils utilisés dans le métier. L'interprétation des dessins et plans demande du jugement.

5

150

Formation professionnelle spécialisée - Ce travail exige formation et expérience dans l'entretien, la réparation et l'installation de systèmes de chauffage à la vapeur, de réseaux de distribution d'eau et de collecte des eaux d'égout conformément aux codes provincial et national, dans la formation d'étudiants, et une certaine pratique des sciences du comportement pour travailler à la formation des détenus et à leur réhabilitation.

6

200

Effort

Intellectuel - Ce travail exige une attention soutenue et comporte de fréquentes périodes de concentration pour transposer les mesures et autres caractéristiques techniques d'après les plans et les dessins, prendre les mesures pour couper et emboutir des tuyaux, installer des raccords, et pour former des étudiants à des travaux très précis et l'utilisation des outils et du matériel.

3

45

Physique - Il faut toujours travailler debout et les périodes de repos sont réduites. À l'occasion, il faut soulever des objets lourds, dans des postures incommodes dans des endroits restreints. 2 30

Responsabilités

Matériel - Le moniteur est responsable de la bonne utilisation et du soin du matériel, des appareils et des accessoires. De mauvaises installations ou réparations entraînent une perte du temps consacré à la formation et le gaspillage des matériaux. 2 46

Sécurité - Il faut faire le nécessaire pour éviter de blesser les autres lorsqu'on soulève, transporte, met en place ou assemble des pièces lourdes. 2 23

Conditions de travail

Milieu - Le travailleur est, parfois exposé à la chaleur, à la saleté et à l'humidité lorsqu'il répare et installe les conduits de vapeur, d'eau et d'égout, des appareils et des dispositifs de réglage. 2 28

Risques - Le titulaire peut parfois se blesser lorsqu'il monte et soulève des objets lourds. B2 16

Surveillance

S/0

Formation des détenus

Ce travail exige l'évaluation permanente des progrès accomplis par un certain nombre de détenus en rapport avec leurs besoins de formation, leurs aptitudes et leurs aspirations, les signes de progrès qu'ils donnent, afin de leur assurer un développement optimal. Il faut également établir de bonnes relations avec les détenus pour susciter en eux la fierté du travail accompli, la confiance en eux, une meilleure connaissance d'eux-mêmes et pour arriver parfaitement à connaître leurs aspirations professionnelles et leurs problèmes de comportement. Il faut régulièrement faire rapport sur le progrès des détenus, recommander des mesures de classement d'après l'évaluation globale de la formation et des mesures disciplinaires pour les infractions commises pendant les périodes de travail. D1

DESCRIPTION DU POSTE-REPÈRE

Numéro du poste-repère: 3

Niveau: 10

Sous-groupe: MENUISERIE

Titre descriptif: MONITEUR D'EBENISTERIE,
SERVICE CANADIEN DES
PÉNITENCIERS

Cote numérique de base: 610

Surveillance: A₁

Formation des détenus: C₂

Résumé

Sous la direction générale du surveillant adjoint d'atelier, former un certain nombre de détenus dans un atelier de fabrication et de réparation de meubles et leur apprendre à fabriquer, réparer et restaurer des meubles; participer au programme de réhabilitation des détenus; faire marcher l'atelier; exécuter d'autres travaux.

Fonctions

% du temps

- | | |
|--|----|
| - Former un certain nombre de. détenus dans un atelier industriel de fabrication et de réparation de meubles et leur apprendre à fabriquer, réparer et restaurer des meubles | 65 |
| <ul style="list-style-type: none">• en leur donnant du travail,• en leur enseignant la façon d'accomplir certaines tâches telles: la lecture de plans simples, la façon de mesurer, de couper, percer, ajuster, assembler, décaper et poncer,• en leur enseignant la façon d'utiliser et d'entretenir des outils ou machines comme la scie à ruban, la toupie, la mortaiseuse, la varlope, le rabot et la ponceuse et en montrant comment découper et façonner des pièces,• en expliquant les caractéristiques des différents bois: texture, résistance, durabilité et utilisations particulières,• en contrôlant la qualité du travail en cours et lorsqu'il est terminé,• en déterminant les points faibles des travailleurs pour identifier la formation supplémentaire qui leur est nécessaire,• en vérifiant le produit fini d'après le cahier des charges. | |
| - Participer au programme de réadaptation des détenus | 15 |
| <ul style="list-style-type: none">• en évaluant leurs besoins de formation,• en établissant de bonnes relations avec les détenus pour susciter en eux la fierté du travail accompli et une meilleure connaissance d'eux-mêmes,• en faisant un rapport mensuel sur les progrès accomplis par les détenus et en indiquant les points faibles attribuables à des problèmes de comportement, et• en proposant des mesures de classement et de discipline. | |

	<u>% du temps</u>
- Faire marcher l'atelier	10
<ul style="list-style-type: none"> • en dirigeant le travail des autres moniteurs de l'atelier, • en examinant les meubles livrés à l'atelier pour • réparation et en étudiant les contrats de fabrication de meubles, • en faisant l'évaluation des matériaux, outils et matériel nécessaires pour les contrats, et en préparant les commandes, • en surveillant la circulation des matériaux, outils et du matériel, conformément aux règlements de surveillance, et • en faisant un rapport hebdomadaire sur la production de l'atelier au surveillant adjoint des ateliers. 	
- Accomplir d'autres tâches comme: la surveillance des détenus, l'application de la discipline et la fouille de l'atelier pour éliminer les articles entrés en fraude et les armes.	10

Particularités

Degré Points

Compétence et connaissance

Connaissance de base - Il faut pouvoir lire des plans et faire des calculs pour évaluer le matériel qui sera nécessaire. Il faut également connaître la géométrie élémentaire pour préparer le travail et découper les pièces.

5 88

Compréhension et jugement - Ce travail exige la connaissance des principes de l'ébénisterie et du dessin de meubles ainsi qu'une connaissance approfondie des propriétés des matériaux, de l'utilisation d'outils manuels et du matériel de l'atelier ainsi que de l'emploi des différentes colles, il faut faire preuve de jugement dans choix de la méthode appropriée à chaque travail, le choix de la méthode appropriée à chaque travail.

4 121

Formation professionnelle spéciale - Pour ce travail, il faut avoir reçu une formation spécialisée et posséder de l'expérience dans la fabrication, la transformation et la réparation de beaux meubles d'après des dessins et des normes, dans la formation d'apprentis et une certaine connaissance des sciences du comportement, pour l'enseigner aux détenus et contribuer à leur réhabilitation.

6 200

	<u>Degré</u>	<u>Points</u>
<u>Efforts</u>		
Intellectuel - Ce travail nécessite une grande attention puisqu'il s'agit d'enseigner aux détenus à accomplir des travaux précis, à utiliser l'ensemble des machines et les outils manuels de même que de fréquentes périodes de concentration pour prendre des mesures exactes pour les plans, l'évaluation des besoins en matériel et la vérification des produits finis.	3	45
Physique - Il faut toujours travailler debout, et les périodes de repos sont réduites. Il faut parfois soulever des meubles ou du matériel lourd.	2	30
<u>Responsabilités</u>		
Matériel - Le moniteur est responsable de la bonne utilisation, de la garde et de l'entretien des outils et de l'ensemble des machines. Les erreurs de fabrication, de réparation ou de restauration peuvent entraîner un gaspillage de matériel.	2	46
Sécurité - Il faut constamment veiller à ce que les détenus observent les règles de sécurité et que l'atelier soit exempt de tout ce qui peut présenter un danger afin que les détenus ne se blessent pas avec les outils électriques qui s'y trouvent.	3	36
<u>Conditions de travail</u>		
Milieu - Il faut souvent travailler dans la poussière que dégagent le sciage et le ponçage.	2	28
Risques - Le moniteur peut parfois se blesser gravement (perte de doigts ou blessures aux yeux) lorsqu'il travaille avec les outils électriques à haute vitesse de l'atelier.	B1	16
<u>Surveillance</u>		
Il faut rendre compte du travail d'un autre moniteur dans l'atelier et coordonner le travail de celui-ci.	A1	

Formation des détenus

Ce travail comporte l'évaluation de la formation nécessaires un certain nombre de détenus suivant leurs aptitudes, l'établissement de bonnes relations avec les détenus pour susciter chez eux la fierté du travail accompli et une meilleure connaissance d'eux-mêmes, la rédaction d'un rapport mensuel sur les progrès accomplis par chacun des détenus, avec les problèmes concrets ou éventuels qui se posent, ou peuvent se poser pour chacun, et la recommandation de mesures de classement ou disciplinaires.

C3

DESCRIPTION DU POSTE-REPÈRE

Numéro du poste-repère: 4

Niveau: 11
Sous-groupe: TÔLERIE

Titre descriptif: SURVEILLANT DES TRAVAUX
SERVICE CANADIEN DES
PÉNITENCIERS

Cote numérique de base: 704
Surveillance: C3
Formation des détenus: C3

Résumé

Sur directives du sous-directeur du pénitencier (Approvisionnement et Services), organiser, coordonner et surveiller l'activité d'un certain nombre d'ateliers(qui s'occupent de la réparation, de l'entretien, de la transformation, de la modification et de la construction de nouveaux bâtiments et immeubles et de matériel dans une institution à sécurité. moyenne et dans la ferme annexe; diriger le service de transport de l'institution; surveiller le personnel; coordonner l'emploi de détenus comme travailleurs pour la construction de nouveaux bâtiments et pour l'entretien de l'institution; conseiller le sous-directeur sur des questions d'ordre technique; remplir d'autres tâches.

Fonctions

% du temps

- Organiser, coordonner et surveiller l'activité d'un certain nombre d'atelier et d'autres chantiers où se font des travaux de tôlerie et de menuiserie et où travaillent-des maçons, des peintres et un contremaître, tous occupés à des travaux de réparation, d'entretien, de transformation, de modification et de construction d'immeubles et autres bâtiments, d'installations et d'équipement de l'institution 50
 - en établissant et en transmettant des devis détaillés du travail envisagé, accompagnés de plans et caractéristiques techniques,
 - en établissant des priorités et des programmes de travail pour répondre aux besoins de l'institution et assurer l'utilisation optimale des installations,
 - en coordonnant le travail de son personnel avec celui d'autres groupes, pour assurer le bon fonctionnement de l'institution,
 - en faisant adopter et observer des règles de sécurité pour tous les travaux d'entretien et de construction, et
 - en inscrivant sur un registre le temps et les matériaux consacrés aux travaux et en faisant l'inventaire du matériel et de l'équipement.

- Diriger le service de transport de l'institution 10
 - en établissant des priorités et des programmes de travail et en allouant du personnel et des véhicules pour répondre aux besoins de l'institution et assurer une bonne utilisation des véhicules, et

- en surveillant l'activité de l'atelier de réparation pour l'entretien de véhicules de l'institution.
- Surveiller un personnel de 14 travailleurs spécialisés et semi-spécialisés 10
 - en fournissant du travail à des subordonnés, en inspectant les travaux en cours et les travaux terminés pour vérifier qu'ils se conforment aux normes et en acceptant ou refusant le travail fini,
 - en formant des subordonnés à la surveillance que comporte leur travail,
 - en étudiant les demandes de congés. annuels et en présentant des recommandations concernant la répartition des congés du personnel,
 - en évaluant le rendement des subordonnés, et
 - en proposant des mesures disciplinaires concernant les subordonnés.
- Coordonner l'emploi de détenus comme ouvriers pour les travaux de construction et d'entretien de l'institution 10
 - en examinant L'évaluation périodique que font les subordonnés des détenus dont ils ont la charge,
 - en ayant des entrevues avec les détenus proposés pour le travail afin de juger de leur motivation et de leur capacité d'accomplir le travail,
 - en donnant aux subordonnés des indications sur la manière d'établir de bonnes. relations avec les détenus,
 - en participant à l'étude de l'évaluation des détenus par l'institution, et
 - en ayant des entretiens avec les autres fonctionnaires supérieurs.
- Conseiller le sous-directeur du pénitencier (Approvisionnement et Services) sur les questions d'entretien, de transformation et de construction d'immeubles et autres bâtiments pour l'institution 10
 - en examinant la rentabilité des travaux et les moyens de les effectuer,
 - en fournissant des dessins, plans et caractéristiques techniques et en calculant le coût estimatif des projets,
 - en remplissant les formules d'autorisation des projets de construction, en s'occupant de la correspondance qui y a trait et en les faisant
 - en restant en contact avec des spécialistes techniques, des représentants d'autres ministères ou organismes privés pour échanger des renseignements d'ordre technique.
- Remplir d'autres fonctions, comme: surveiller les progrès des travaux accomplis par des organismes extérieurs sous contrat, faire partie des conseils de sélection du personnel, établir les budgets annuels nécessaires à l'exploitation et l'équipement des différents ateliers et les présenter au sous-directeur (Approvisionnement et Services) pour étude et approbation. 10

<u>Particularité</u>	<u>Degré</u>	<u>Points</u>
<u>Compétence et connaissance</u>		
Connaissances de base - Pour ce poste, le titulaire est appelé à participer à la supputation de l'équipement et des crédits nécessaires pour une main-d'œuvre importante et variée, à l'évaluation du coût des travaux en heures-hommes de travail et en matériaux nécessaires, à planifier le travail pour respecter les priorités. Il doit savoir lire des plans, des dessins et caractéristiques techniques complexes et utiliser un grand nombre de données techniques.	6	104
Compréhension et jugement - Ce poste exige une excellente compréhension des principes et des méthodes qui s'appliquent à l'organisation, à la coordination et à la surveillance d'une main-d'oeuvre composite. Le titulaire bénéficie d'une certaine marge d'initiative pour résoudre les problèmes et doit avoir suffisamment de jugement pour conseiller la direction sur les questions d'ordre technique.	5	150
Formation professionnelle spécialisée - Pour ce travail, le titulaire doit avoir reçu une formation et posséder de l'expérience dans l'un des métiers de la construction, la menuiserie, par exemple, il lui faut une grande expérience de la surveillance ou de l'inspection d'un certain nombre de travaux d'entretien effectués simultanément et faisant appel à plusieurs corps de métiers, une connaissance des autres métiers suffisante pour permettre l'évaluation de la qualité du travail et en vérifier la conformité avec le code national du bâtiment et avec les exigences de l'institution en matière de sécurité. Il faut également une certaine expérience du travail dans le cadre qu'imposent les règles de l'institution et du respect des formalités administratives.	7	250
<u>Effort</u>		
Intellectuel - Il faut se concentrer sur le travail en cours à plusieurs endroits pour veiller à ce que les détenus soient sous bonne garde et que le travail accompli par les différents corps de métier soit conforme aux normes. De même, il faut se concentrer lors de la planification des programmes de production.	3	45
Physique - Le titulaire est appelé à se déplacer d'un atelier et d'un chantier à l'autre et à travailler dans un bureau.	1	15

Responsabilité

Matériel - Le titulaire est responsable de l'utilisation optimale des ateliers et du personnel dans l'intérêt du pénitencier et doit veiller à ce que les devis de matériaux, de matériel et des projets de travail soient exacts. Il est également responsable de la bonne garde et de l'entretien des outils, du matériel, des terrains, immeubles et autres constructions. Toute erreur entraînerait nécessairement de graves pertes de temps et de matériaux ou interromprait le programme de l'institution.	3	72
Sécurité - Le titulaire doit toujours se soucier de l'efficacité du programme de sécurité et faire appliquer tous les codes de sécurité et du bâtiment pour qu'il y ait aucun danger dans les ateliers et sur les chantiers.	3	36

Conditions de travail

Milieu - Il faut parfois travailler au milieu du bruit, de la saleté, d'émanations. de gaz, et dans les intempéries.	2	28
Risques - Le titulaire peut parfois se blesser légèrement (éraflures) en cours d'inspection.	A1	4

Surveillance

Il faut participer à la planification du travail pour établir les calendriers et les priorités des travaux d'entretien et de construction. Il faut également organiser et coordonner le travail d'une main-d'oeuvre hétérogène de 14 employés, inspecter la progression des travaux et en vérifier la conformité avec les normes établies, évaluer le rendement d'employés subalternes et recommander des mesures disciplinaires.	C3	
---	----	--

Formation des détenus

Le titulaire doit participer au programme de réadaptation d'un grand nombre de détenus, évaluer les besoins de formation des détenus recommandés pour les travaux d'entretien et de construction et établir de bonnes relations avec les détenus pour susciter chez eux la fierté du travail accompli et une meilleure connaissance d'eux-mêmes. De plus, le titulaire doit étudier l'évaluation périodique des détenus relevant d'employés subordonnés, participer à l'appréciation que fait la direction du pénitencier des détenus, surveiller les relations entre employés et détenus et recommander pour ces derniers, des mesures disciplinaires ou de classement.	C3	
--	----	--